



PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE VERDON-SUR-MER

Plan n° 4_3_3

DOCUMENT GRAPHIQUE - PLANCHE 3

ÉCHELLE : 1:5 500'



Revisé par le Service Urbanisme et Développement - 23 mai 2022
 Révisé par le Service Urbanisme et Développement - 10 novembre 2018
 Révisé par le Service Urbanisme et Développement - 10 novembre 2018
 Révisé par le Service Urbanisme et Développement - 10 novembre 2018
 Révisé par le Service Urbanisme et Développement - 10 novembre 2018



TABEAU DES EMPLEMENTS RÉSERVÉS

Numéro	Nature de l'Emplacement	Surface	Observations
1	Emplacement réservé n°1	0,2 Ha	Emplacement réservé n°1
2	Emplacement réservé n°2	0,2 Ha	Emplacement réservé n°2
3	Emplacement réservé n°3	0,2 Ha	Emplacement réservé n°3
4	Emplacement réservé n°4	0,2 Ha	Emplacement réservé n°4
5	Emplacement réservé n°5	0,2 Ha	Emplacement réservé n°5
6	Emplacement réservé n°6	0,2 Ha	Emplacement réservé n°6
7	Emplacement réservé n°7	0,2 Ha	Emplacement réservé n°7
8	Emplacement réservé n°8	0,2 Ha	Emplacement réservé n°8
9	Emplacement réservé n°9	0,2 Ha	Emplacement réservé n°9
10	Emplacement réservé n°10	0,2 Ha	Emplacement réservé n°10
11	Emplacement réservé n°11	0,2 Ha	Emplacement réservé n°11



LEGENDE

- Zone ou secteur
- Espace Bâti Classé
- Emplacement réservé
- Numéro d'emplacement réservé
- Secteur ou agglomération des dispositions de l'art. L. 111-8 du CU
- PPR

1 000



mètres

Échelle : 1:5 500